

ANR au 31 mars 2015 : 8,29 € / action

Paris, le 29 avril 2015 : Turenne Investissement publie ce jour son Actif Net Réévalué (ANR) au 31 mars 2015 et fait un point sur son activité depuis le début de l'année. Les principaux points à retenir sont :

- ◆ La société présente un actif net réévalué (ANR) de 8,29 € par action au 31 mars 2015 (stable par rapport à l'ANR au 31 décembre 2014). Cet ANR laisse apparaître une décote de 40% par rapport au dernier cours de Bourse ;
- ◆ Deux nouveaux investissements ont été réalisés depuis le début de l'année : la prise de participation dans la société **Bien à la Maison** et le réinvestissement dans la maison-mère de **Log'S** ;
- ◆ La trésorerie de 5,8 millions d'euros à fin mars 2015 (16,8% de l'ANR) permet de poursuivre la stratégie d'investissements sélectifs ;
- ◆ Un dividende de 0,24 € par action, offrant un rendement de 4,8%¹, sera mis en paiement à partir du 4 juin prochain² ;
- ◆ L'opération de transfert des titres de la société sur le compartiment C d'Euronext devrait intervenir dans le courant du deuxième trimestre³. Ce transfert permettra d'accroître la visibilité et la liquidité du titre.

Stabilité de l'actif net réévalué :

Au 31 mars 2015, l'actif net réévalué (ANR) de Turenne Investissement s'élève à 34,54 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,29 € par action, stable par rapport au 31 décembre 2014 et en hausse de +1% par rapport au 31 mars 2014.

Opérations réalisées depuis le début de l'année :

Fidèle à sa stratégie d'accompagnement d'entreprises françaises de croissance, Turenne Investissement a investi 2,3 millions d'euros dans **Bien à la Maison** (« BALM ») afin de lui permettre de réaliser l'acquisition de la société Domifacile et de s'imposer comme le deuxième acteur de l'aide à domicile en France.

Par ailleurs, fin avril Turenne Investissement réinvestit dans la maison-mère de **Log'S**, PME spécialisée dans la logistique pour le e-commerce et la distribution. La société a souscrit à des obligations convertibles à hauteur de 0,2 million d'euros dans le cadre d'une reconstitution du capital. Cette opération permet à Turenne Investissement de continuer à soutenir le développement de Log'S tout en s'assurant des revenus récurrents liés aux intérêts des obligations.

Rapport financier annuel 2014 :

Le rapport financier pour l'exercice 2014 a été mis à la disposition du public ce jour. Il peut être consulté sur le site Internet de la société (www.turenne-investissement.com), rubrique Publications.

¹ Sur la base du dernier cours coté

² Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 24 mai

³ Sous réserve de l'accord d'Euronext et du visa de l'AMF



Agenda prévisionnel :

- ◆ 21 mai 2015 : Assemblée Générale des actionnaires
- ◆ 2 juin 2015 : Détachement du dividende
- ◆ 31 juillet 2015 : ANR au 30 juin 2015
- ◆ 30 octobre 2015 : ANR au 30 septembre 2015 et comptes semestriels

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur, notamment avec des fonds gérés par Turenne Capital – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Composition du portefeuille :

Au 31 mars 2015, les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 19 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

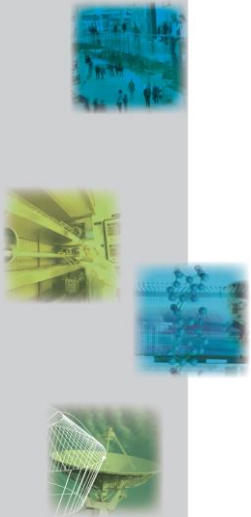
- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Bien à la Maison*, acteur français de l'aide à domicile ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail ;
- ◆ *Mediastay*, spécialiste de « performance marketing ».

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.



Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage.
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercurie Metz Centre et Novotel Nancy Ouest*, établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Investissement

François Lombard
Mathilde Graffin
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.